

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

72 106
Objet

**Subvention exceptionnelle
au Volley-Ball Club.**

DATE DE CONVOCATION

4 septembre 1972

DATE D'AFFICHAGE

4 septembre 1972

Nombre de conseillers
en exercice 26

Nombre de présents 16

Nombre de votants 17

Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent soixante douze
le huit septembre à 18 heures 30

le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la
présidence de M. Monsieur de LIPKOWSKI

Etaient présents : MM. de LIPKOWSKI, TETARD, Melle FOUCHE,
MM. STIPAL, BUJARD, BUCHET, COLLE, BARDE, RIVIERE, MONTRON,
DOIREAU, LACHAUD, DOMEQ, DELAIR, TAP, PAPEAU.

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. BOUCHET par M. BUJARD

Absents : MM. DUFOUR, NAULIN, LARGETEAU, BROTEAU, BERLAND,
BOUTET, BARRIERE, Mmes BIDEAU, FAVIERE

M. RIVIERE a été élu Secrétaire.

Le Volley-Ball Club de ROYAN a sollicité l'attribution
d'une subvention exceptionnelle, à la suite des frais importants
occasionnés par les déplacements de ses 3 équipes. Celles-ci ont
obtenu de brillants résultats sur le plan régional et national.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Vu la demande de M. MOREL, Président du Volley-Ball Club
- Vu la proposition de la Commission Jeunesse et Sports du 24 Août 72

DECIDE ;

- d'attribuer, à titre exceptionnel, une subvention de 3 000 F.
(trois mille francs) au Volley-Ball Club de ROYAN
- d'imputer la dépense correspondante sur "le crédit réservé ouvert
au chapitre 945 du Budget Primitif 1972.

Fait et délibéré à ROYAN, les jour, mois et an susdits
Ont signé au registre MM. les Membres Présents,

SOUS-PRÉFET DE ROYAN
ARRIVÉE LE

15 SEP 1972

DÉLIBÉRATION DÉCOUPEE
L'ATELIER DU CLAU



Pour extrait conforme
pour le Maire

Adjoint Délégué,